

Flash CPE N°37

Jeudi 25 juin 2009 **Personnels d'Education**



Commissaires Paritaires:

Alain CASTERAN casteran_alain@yahoo.fr
 Collège Françoise Giroud 34350 VENDRES 06 10 81 67 17 – 06 28 84 65 82
 Christophe PORTAL ac-montpellier@se-unsa.org
 Collège Sport et nature 48000 LA CANOURGUE 06 81 44 71 25
 Bruno LE PROVOST b.leprovost@wanadoo.fr
 Collège Lucie Aubrac 34500 BEZIERS 06 19 11 00 41
 Sandrine MUNOZ sandrine.munoz@ac-montpellier.fr
 Lycée Georges Brassens 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE 04 66 90 42 00

Sommaire : CAPA Mouvement lundi 22 juin 2009, le bilan.
 Bilan CAPA hors-classe du jeudi 18 juin.
 L'ARTT revue et corrigée par ID, 2^e syndicat des personnels de direction.....

CAPA du Mouvement : les barres départements et communes

S'opposer et proposer

Intra 2009 : barres départements et communes		
AUDE	GARD	HERAULT
824,2	375,2	466
Castelnaudary 3145,2	Bagnols sur Cèze 212	Agde 442,2
Port-la-Nouvelle 824,2	Le Vigan 453	Béziers 233
	Milhaud 383,2	Clermont l'Hérault 2052
	Nîmes 192	Lattes 356
	Pont Saint Esprit 508,2	Loupian 1580
	Remoulins 375,2	Lunel 753,2
ZR Carcassonne 668,2	St Christol les Alès 459	Montpellier 309
ZR Narbonne pas de poste	St Jean du Gard 293,2	Poussan 382,2
	Villeneuve les Avignon 224	St Pons de Thomières 385
	ZR Alès pas de poste	Sète 245
	ZR Nîmes 186	ZR Béziers 635,2
LOZERE	P.O.	ZR Montpellier 456,2
382,2	393	
Marvejols 382,2	Canet en Roussillon 366	
ZR Mende pas de poste	Le Soler 165,2	
	Perpignan 336	
	Pia 425,2	
	ZR Perpignan 83	
	ZR Prades pas de poste	

jeune (s) en tête!



166 collègues participaient au mouvement. 6 ont annulé leur demande en cours de route, et 55 seulement ont obtenu une mutation. C'est peu par rapport à l'an passé, particulièrement ouvert (71 mutations sur 154 demandes).

Nous déplorons à cette occasion que les collègues aient été tenus en haleine par la diffusion des fameux « sms » informant du Projet de Mouvement, ce qui est particulièrement indigent, puisque ces dernières années, ce projet est modifié à environ 40 % avant et pendant la CAPA. 2009 n'a pas failli à la règle.

Si certains ont ainsi pu être améliorés, beaucoup sont tombés de haut. Nous trouvons inadmissible le fait de jouer avec les nerfs et la santé des collègues, pour qui une mutation est synonyme de rapprochement familial, ou d'un bol d'air au niveau professionnel. Le SE-Unsa a clairement fait connaître son avis à ce sujet au Ministère.

Nous rappelons à ceux qui n'ont pu obtenir la mutation souhaitée que **la CAPA de Révision d'affectation aura lieu vendredi 3 juillet**. Contactez-nous d'ici là, et informez l'administration au plus tôt de votre démarche.

TZR et Postes provisoires

Le Groupe de travail aura lieu **mercredi 8 juillet**. Une deuxième séance est prévue le 25 août, qui pourra éventuellement modifier les premiers résultats.

CAPA Hors classe des CPE du 18 juin 2009

En raison de l'augmentation des ratios, les promotions des CPE au tableau d'avancement à la hors-classe sont passées de 7 en 2008 à 16 en 2009. Nous nous réjouissons de cette augmentation qui valorise la carrière de beaucoup de collègues.

Ce que nous apprécions beaucoup moins, c'est qu'un chef d'établissement particulièrement revancharde ait baissé la note d'un CPE, Commissaire Paritaire par ailleurs, de 30 à 20, sans changer une virgule de l'appréciation de l'année précédente, avec pour conséquence de le priver de la hors-classe.

Cela ne serait rien si de surcroît la circulaire 2009 n'était pas bafouée puisqu'il est bien stipulé que l'avis (la note) du chef d'établissement doit refléter l'ensemble de la carrière, et que toute baisse doit être motivée dans l'appréciation littéraire. Rien de tout cela n'a été fait.

Il est dit aussi « après un échange avec les personnels concernés, il vous appartient (aux chefs) de porter à leur connaissance les avis que vous êtes amenés à formuler ». De cela, point. L'intéressé en a pris connaissance bien plus tard en consultant son i-prof.

Il est assurément plus facile dans le dos des collègues, mais cette façon de faire n'honore pas son auteur.

Billet d'humeur : Défendre les collègues est loin d'être un avantage. On rate une mutation pour rapprochement de conjoint malgré 700 points et 15 ans d'ancienneté (en raison de priorités médicales), les « copains » d'autres syndicats inventent un « délit d'initié » quand vous modifiez vos vœux alors qu'ils en sont informés (proximité des élections professionnelles), et on subit l'absence de reconnaissance au boulot et les pressions au quotidien. Ca fait beaucoup. Mais il en faudra beaucoup plus pour tempérer notre optimisme et notre engagement auprès des collègues et des élèves.

Dans le même registre, on se contentera de remarquer qu'un autre collègue, reçu au Concours de direction, a vu sa note baissée de 20 à 5 par son chef d'établissement ! Même s'il n'aurait pas pu devenir hors-classe cette année, qui pourra nous faire croire qu'il ne s'agit pas de mesquinerie revancharde ?

Réponses au syndicat de chefs d'établissement ID sur son interprétation de la RTT des CPE et point d'appui pour les collègues

Il était utile de fournir, aux collègues CPE qui travaillent avec un chef d'établissement émergeant au syndicat ID – Indépendance et direction (17 ou 18% des voix en CAP), un outil leur permettant de répondre aux éventuelles réactions de chefs qui seraient tenté de faire appliquer certaines recommandations préconisées par le dossier d'ID.

N'hésitez pas bien entendu à joindre vos responsables syndicaux si vous rencontrez des pressions sur ce sujet à la rentrée.

Voir notre pièce jointe.

Les vacances scolaires seront bien méritées !..

*jeune (s)
en tête !*